

Certificat d'affichage

Délibération DC 19052022 – 562
Modification n°1 du plan local d'urbanisme de Bernières-sur-Mer

Délibération DC 19052022 – 563
Modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme d'Anisy

Je soussigné(e), Monsieur Thierry Lefort
Président de la Communauté de commune Cœur de Nacre
certifie avoir fait procéder à l'affichage au siège de la Communauté de communes des délibérations ci-dessus désignées,
entre le 25 mai 2022 et le 26 juin 2022 inclus*.

Fait à Douvres-la-Déivrande, le 25 mai 2022

Le Président,
(Nom, prénom)
(signature et cachet)

Lefort THIERRY



* Durée minimale : 1 mois.

Certificat à retourner à :

Communauté de communes Cœur de Nacre
Service Urbanisme
7 rue de l'Eglise
CS 10033
14440 Douvres-la-Déivrande
plui@coeurdenacre.fr